



## Pourquoi créer une adresse électronique ?

Une adresse de messagerie électronique personnelle (ou adresse e-mail) vous permet de recevoir et envoyer des messages à tout moment et faciliter vos démarches.

Vous en avez besoin pour :

- > **créer votre espace particulier** en toute sécurité sur *impots.gouv.fr*
- > **utiliser tous vos services en ligne** (recevoir accusés de réception, avertissements...)
- > être informé de l'**actualité** vous concernant.

**Vous pouvez créer votre adresse électronique auprès du fournisseur de votre choix.**  
Voici **par exemple** comment la créer sur le site **Laposte.net**. C'est gratuit et rapide !

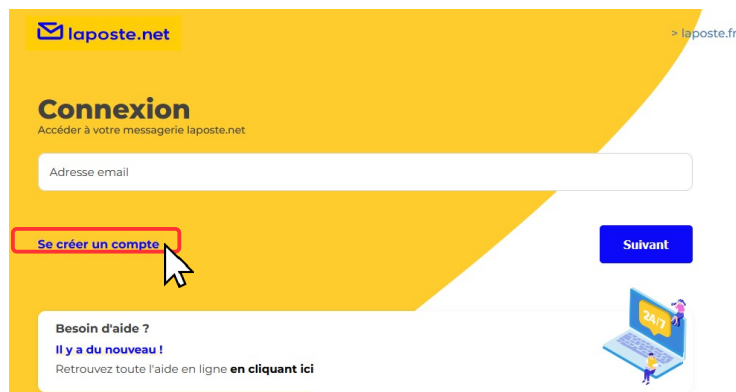
*Si vous avez déjà une adresse électronique mais avez perdu votre mot de passe, vous pouvez suivre la procédure « Mot de passe oublié » sur le site de votre opérateur.  
Sinon vous pouvez en créer une nouvelle.*

## ...par exemple sur Laposte.net

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site **www.laposte.fr**

2 Cliquez sur le bouton « **Mail Laposte.net** » en haut à droite.

3 Dans le pavé « CONNEXION », cliquez sur le lien « **Se créer un compte** »



## Remplissez le formulaire...

4

**Choisissez** et saisissez :

> le nom de votre **adresse** électronique. Si elle est disponible, le service vous propose : *prenom.nom@laposte.net* Sinon, modifiez pour trouver une adresse disponible (second prénom, chiffres...)

> un **mot de passe** (12 caractères au minimum et au moins 1 lettre majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre, 1 caractère spécial). Confirmez-le.

5

Les champs obligatoires sont suivis d'une astérisque (\*).

Saisissez vos **données personnelles** :

> civilité, nom et prénom

> date de naissance

> code postal, pays

> numéro de téléphone mobile (utile en cas de perte de votre mot de passe) et cliquez sur « vérifier » et saisissez le code de vérification reçu par SMS avant de cliquer sur « suivant »

6

Lisez et acceptez les conditions générales d'utilisation (en cochant a minima la première case)



**Votre adresse électronique ...@laposte.net est créée !**

Pour y accéder sur le site *Laposte.net*, saisir le nom de votre adresse et votre mot de passe dans le pavé « CONNEXION ». Vous pourrez aussi la configurer sur votre téléphone mobile.

En cas de perte de votre mot de passe, modifiez-le via le lien « Mot de passe oublié ? ».

### Création de compte

... en quelques secondes !

#### Vos identifiants de connexion

Adresse e-mail @laposte.net

Mot de passe

Saisissez au moins 12 caractères, dont une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial.

Confirmation du nouveau mot de passe

Suivant

#### Vos informations personnelles

Civilité  M  Mme  Autre

Nom

Prénom

Date de naissance JJ/MM/AAAA

Code postal

Pays Sélectionner votre pays

Vous devez renseigner votre numéro de téléphone mobile.

**IMPORTANT** : En cas de perte de votre mot de passe, c'est par SMS sur votre numéro de téléphone ou par email à votre adresse email secondaire qu'un code de récupération vous sera envoyé vous permettant de récupérer l'accès à votre compte.

Ces deux informations ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

Indicatif +33 Téléphone mobile

Vérifier

Adresse email de récupération

Vérifier

#### Conditions générales d'utilisation

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation et la Charte Informatique et Libertés \*

Je souhaite recevoir des communications commerciales par email de la part de La Poste et ses filiales.

Je souhaite recevoir des communications commerciales par email de la part des partenaires de La Poste.

Vos données collectées dans le cadre de la souscription du service font l'objet d'un traitement informatique dont le responsable est La Poste, et ayant pour finalité l'exécution de vos services, la gestion de notre relation clients, l'envoi d'offres personnalisées et l'affichage de bandeaux publicitaires (voir CGU). Elles sont destinées aux services de La Poste, de ses filiales et de son partenaire Azerion. Elles seront conservées pour une durée de 13 mois ou jusqu'à la fin de l'utilisation des services et l'expiration des délais de prescription. Vous êtes informés de l'existence de décisions automatisées prises à votre égard y compris concernant le profilage à des fins de sécurité.

**Dès maintenant, créez votre espace particulier sur *impots.gouv.fr* et accédez à tous vos services en ligne ! > Consultez la fiche : [Je crée mon espace particulier](#)**

### Attention :

> Pensez à **consulter régulièrement** votre messagerie.

> **Signalez tout changement dans votre espace particulier**, rubrique « **Mon profil** ».

**Téléchargez l'application mobile « impots.gouv » gratuite sur Google Play ou l'App Store !**